

Afrique du sud : Le ministre de la justice et le Président de l'OCLEI ensemble à l'Assemblée panafricaine sur la corruption

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

VENDREDI 3 NOVEMBRE 2023

1456

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Rapport annuel 2022 de la CNDH présenté au CNT

2022 reste marquée par la pratique

de l'esclavage par ascendance



International Day of Rural Women

Día Internacional de las Mujeres Rurales

Journée internationale des femmes rurales

Journée Internationale de la Femme Rurale :
Mettre l'accent sur les réalisations



Forum des retraités du Mali
FNAR et CONARI ont de grandes attentes



COVID 19

CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

2 Octobre
2023

RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



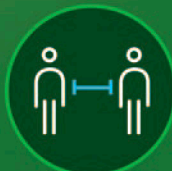
Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

06

Nouveaux cas confirmés

0

Nouveaux guéris

0

Nouveaux décès

0

Au cours des dernières 24 H

VACCINATION

698873 Vaccinations incomplètes

3742757 Vaccinations complètes

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés

33150

Guéris

32331

Décès

743

dont 01 font l'objet d'un suivi médical



MALIKILÉ

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

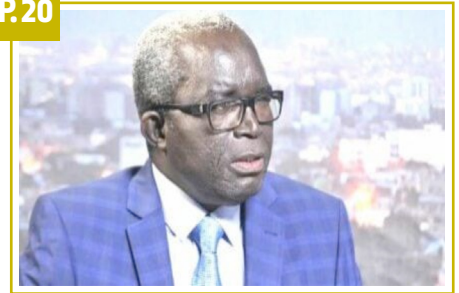
P.11



P.17



P.20



/ Une /

Rapport annuel 2022 de la CNDH présenté au CNT
2022 reste marquée par la pratique de l'esclavage par ascendance

P.4

/ Breves /

Afrique du sud : Le ministre de la justice et le Président de l'OCLÉI ensemble à l'Assemblée panafricaine sur la corruption **P.11**
Recrutement dans la fonction publique de l'état : Le ministre du travail annonce le concours **P.11**
Mali : Un partenariat clé pour la modernisation de l'immatriculation des véhicules **P.12**
Mali : Le paradoxe de la consommation de carburant et de la fiscalité pétrolière **P.13**
Abandon du camp de Kidal : "Yèrèwolo condamne avec véhémence cette attitude de la Minusma" **P.13**
Cap sur Bercy : Sidiki Diabaté reçu par le ministre des maliens établis à l'extérieur et de l'intégration africaine **P.14**

/ Actualité /

Journée Internationale de la Femme Rurale : **P.16**
Mettre l'accent sur les réalisations
Lutte contre la désinformation : Une conférence-débat pour édifier les citoyens sur leur rôle **P.17**

/ Politique /

MALI-SAHEL : **P.20**
Goïta entre planche et trappe
Forum des retraités du Mali : **P.21**
FNAR et CONARI ont de grandes attentes

/ Culture & Société /

Salon international de l'artisanat du Mali : **P.23**
Les activités de la 4^e édition lancées lundi dernier !

/ International /

Niger : Les autorités ont mis le pétrole sur le marché international **P.25**
Le ministre burkinabè de la défense aux terroristes :
"Déposez les armes ou vous périrez" **P.26**

/ Sport /

CAN 2023 : **P.27**
Le ballon officiel baptisé du nom d'une ancienne gloire ivoirienne

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)

Siège: Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email: ampikile@gmail.com

Site Web: www.malikile.com

Contacts: +223 70 44 22 23

- **Gérant:** Moctar Sow
- **Redacteur en Chef:**
- **Rédaction Générale:** Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra, Bokoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa LY journaliste correspondant à Dakar
- **Service Commercial:** Youssef Diarra
- **Secrétariat:** Fatou SISSOKO



Rapport annuel 2022 de la CNDH présenté au CNT

2022 reste marquée par la pratique de l'esclavage par ascendance

Lors d'une présentation hier, jeudi 02 novembre 2023, la Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH), dirigée par M. Guibou Bouaré, a présenté le rapport annuel 2022 sur la situation des droits de l'homme au Mali. Selon le président de la CNDH, la situation des droits de l'homme en 2022 est préoccupante en raison de la pratique persistante de l'esclavage

par ascendance.

Cependant, il y a eu des avancées, notamment avec la prise d'initiatives par les autorités pour renforcer les capacités des forces de défense et de sécurité, ainsi que la proposition d'un avant-projet de loi criminalisant l'esclavage par ascendance.

Le président de la CNDH a souligné

aux membres du conseil national de transition (CNT) que les droits de l'homme ne sont pas une importation, mais qu'ils sont plutôt le fruit de notre histoire millénaire, ayant pour fondement la liberté et la dignité humaine. Il a rappelé que c'est dans notre pays qu'on a aboli l'esclavage en 1222 et qu'on a accordé une place prépondérante aux droits



de l'homme dans la Constitution de l'Empire du Manding en 1236, communément appelée Charte de Kourouga-fuga. Depuis cette date, ces droits fondamentaux sont protégés dans notre nation précurseur.

Le rapport 2022 de la CNDH examine en six parties la situation des droits de l'homme. Il passe en revue l'état des droits civils et politiques, des droits économiques, sociaux et culturels, des droits des personnes vulnérables, de la situation carcérale et des conditions de détention, ainsi que du droit à un environnement sain. Une attention particulière est accordée à la question de l'esclavage par ascendance, qui sévit toujours dans les régions de Kayes, Kita, Nioro du Sahel, Nara et Koulikoro.

«Malgré les multiples actions entreprises de manière holistique par divers acteurs, l'année 2022 reste marquée par de graves atteintes aux droits de l'homme liées à la pratique de l'esclavage par ascendance. L'assassinat odieux de Mme Diogou Sidibé, le 31 juillet dans le village de Lany-Mody,

situé dans la région de Kayes, en est une illustration frappante», a souligné le président de la CNDH.

Le rapport souligne également que tout au long de l'année 2022, des abus et des violations graves des droits de l'homme ont touché à la fois les populations civiles et les forces de défense et de sécurité. Ces violations se manifestent par des atteintes au droit à la vie et au respect de l'intégrité physique, à la liberté de la presse, de manifestation, de cortège et de réunion, et sont perpétrées tant au centre qu'au nord, sans qu'aucune partie du territoire national ne soit épargnée. Ces abus et violations enregistrés sont le résultat du terrorisme, des conflits inter et intra-communautaires, ainsi que de la crise socio-politique. La mise en œuvre du droit à l'éducation a rencontré des difficultés. Dans les zones de conflits, en raison notamment de la fermeture des écoles par des groupes terroristes, son application reste une préoccupation pour la CNDH. En ce qui concerne le droit à la santé, bien que

des progrès aient été constatés en termes d'équipement, les citoyens sont en droit d'attendre davantage d'améliorations.

Les droits des personnes privées de liberté et la situation carcérale pourraient connaître davantage de progrès grâce à la décongestion des prisons. Par ailleurs, la CNDH salue le recrutement de 125 agents pénitentiaires, qui va dans le sens de l'amélioration.

Les droits des femmes font face à d'énormes défis, notamment en raison de l'absence d'une législation adéquate pour lutter contre les violences faites aux femmes et aux filles.

En ce qui concerne la situation des enfants, une attention particulière a été portée aux violences dont ils sont victimes, notamment dans la région du Centre. Il est à noter que des milliers d'enfants sont privés de leur droit à l'éducation en raison de la fermeture de plus de 1000 écoles.

De même, la CNDH se réjouit du re-



crutement exceptionnel de quarante et une (41) personnes vivant avec un handicap dans la Fonction publique de l'État.

En ce qui concerne les droits des personnes âgées, la CNDH déplore l'absence de dispositions spécifiques sur l'âgisme dans notre législation actuelle. Elle invite donc l'Organe législatif à légiférer afin de mieux protéger les droits des personnes âgées.

La CNDH reste préoccupée par la situation des personnes déplacées internes

(PDI) et recommande aux autorités de prendre des mesures pour qu'elles puissent bénéficier des services sociaux de base et préparer leur retour effectif et sécurisé dans leur localité.

Dans ce rapport, la CNDH a formulé des recommandations générales à l'attention du gouvernement, portant notamment sur la sécurisation des personnes et de leurs biens sur l'ensemble du territoire national, le renforcement des ressources humaines, matérielles et financières de

l'institution judiciaire afin de pouvoir enquêter et statuer sur les cas de violations graves des droits de l'Homme commises au Mali, l'adoption d'une loi réprimant l'esclavage et les pratiques assimilées, l'adoption d'une loi réprimant les violences basées sur le genre, ainsi que le renforcement et l'amélioration des mécanismes de lutte contre la corruption et la mauvaise gouvernance.

■ Binadjan Doumbia

malikile.com
LE QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALE, D'ACTUALITÉ ET DE PUBLICITÉ

La première Plateforme de Distribution de communiqués et de relation médias et bien d'autres services ! *

74^{ème} **Mali**
MIGRATION IRREGULIERE : 48 MALIENS PERISSENT EN MER

■ Dami Le Rêveur est à Mali.



Merci à vous aussi SEM Yeah Samake pour votre engagement politique et votre détermination à servir la nation malienne avec intégrité !!!

Mes remerciements à vous les amis et @followers.



■ Yeah Samake



Message de Remerciements aux Jeunes Volontaires qui ont participé à la semaine de communication sur les réseaux sociaux pour faire connaître mes réalisations à l'opinion nationale:

Azidane Ag
 Mamadou Samake
 Fouraba Samake
 Marouf Gackou
 Hamidou Yalcouye
 Cheick Mohamed Lackwaf Diarra
 Sidi Sidibe
 Mady Keita
 Dami Le Rêveur
 Youssouf N'golo Kone
 Chers Jeunes Volontaires,

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude pour l'engagement et la passion que vous avez démontrés pendant le Mois de la Solidarité, en particulier durant la semaine de communication sur les réseaux sociaux. Vos efforts inlassables ont grandement contribué à sensibiliser l'opinion nationale sur mes réalisations concrètes en faveur de nos populations bien-aimées.

Votre volontariat a non seulement reflété un haut niveau de civisme et de dévouement, mais a aussi joué un rôle crucial dans la transmission d'un message d'espoir et de progrès à nos concitoyens. Les réseaux sociaux ont été inondés de témoignages positifs et d'informations précieuses grâce à votre travail acharné et votre créativité.

Je suis profondément touché par votre dévouement et je suis inspiré par votre désir ardent de contribuer au bien-être de notre nation. Vous incarnez l'esprit de solidarité et de service communautaire, des valeurs que je chéris profondément et que je m'efforce de promouvoir dans mon engagement politique.

Je vous assure que vos efforts n'ont pas passé inaperçus et qu'ils continueront à être une source d'inspiration pour moi et pour beaucoup d'autres. Je suis convaincu que, ensemble, nous pouvons continuer à bâtir un Mali prospère et inclusif.

Je suis impatient de collaborer avec vous sur de futures initiatives et je vous encourage à rester engagés et à continuer à servir notre communauté avec la même passion.

Avec toute ma reconnaissance et mon admiration,

Yeah SAMAKÉ



Casimir Sangala



C'est quoi la société civile ?

1. La société civile est l'ensemble des institutions (associations, organisations, alliances, etc.) à but non lucratif, librement constituées, indépendantes du politique et de l'administration publique et dont le but n'est pas la conquête ou l'exercice du pouvoir politique.
2. Les institutions qui composent la société civile participent à la définition et à la mise en œuvre des politiques de développement et exercent un contrôle sur la mise en œuvre de ces politiques.
3. Afin de réussir dans leur mission, ces institutions doivent respecter les règles de gouvernance démocratique concernant leur fonctionnement interne, défendre les intérêts de leurs membres et contribuer au développement social, économique et culturel durable de la société.
4. Les organisations de la société civile ont donc pour mission d'améliorer les conditions de vie des citoyens et permettre un développement économique durable. Elles assurent des activités ayant une utilité sociale telles que des missions humanitaires, l'engagement citoyen, l'insertion de personnes vulnérables...Elles jouent également le rôle de médiateurs entre les pouvoirs publics et les citoyens.
5. La société civile regroupe notamment les organisations syndicales et patronales (les «partenaires sociaux»), les organisations non gouvernementales, les associations professionnelles, les organisations caritatives, les organisations de base, les organisations qui impliquent les citoyens dans la vie locale et municipale, avec une contribution spécifique des églises et communautés religieuses.

Casimir Sangala



Canada: le gouvernement va plafonner à 500 000 le nombre d'étrangers accueillis à partir de 2025.

Casimir Sangala



Armée : après les 50 millions de Seydou Kane, Mama Niangadou de la Sodima offre à son tour 50 millions fcfa.

Casimir Sangala



Tanzanie: le président allemand Frank-Walter Steinmeier demande «pardon» pour le passé colonial.

Casimir Sangala



Je vous présente Félicité Diarra, 28 ans, ancienne stagiaire de l'APEJ affectée à Caritas et actuel Maire de la commune urbaine de San. Félicitations à elle.

Comme elle, ils sont nombreux à avoir obtenu leur première expérience professionnelle par le concours de l'APEJ.

Le stage de formation professionnelle a bénéficié depuis 2004 à quelques 40 000 jeunes diplômés.

En 2020, il n'a pas été organisé faute de ressources, mais vous pouvez toujours partager avec nous à travers vos profils ou inbox, votre expérience et celles de vos camarades qui ont bénéficié d'un programme de l'APEJ.

Jeunes, investissons pour votre emploi !



Casimir Sangala



Intégration africaine & zone de libre-échange continentale africaine : le Kenya va supprimer le visa d'entrée pour les Africains.

Casimir Sangala



Salon régional de l'emploi de Ségou

L'APEJ joue sa partition

Cet événement organisé par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) en partenariat avec le Ministère de l'entrepreneuriat national, de l'emploi et de la formation professionnelle et Ministère des maillons établis à l'extérieur et de l'intégration africaine se tient sur deux jours à la Chambre de commerce et d'industrie de Ségou.

Dès ce jeudi 25 octobre et sous le parrainage du Gouverneur de la région de Ségou, le Contrôleur Général Alhassane Traoré, l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) et ses partenaires dont l'APEJ et l'ONG West African Entrepreneurs hip and Innovation Fondation (WAEIF-Mali), ont organisé l'espace le Grin du Migrant, une campagne d'information et de sensibilisation sur la migration à la place de la Liberté de Ségou. L'objectif de cette activité était d'échanger et de proposer des alternatives à la migration irrégulière puis faciliter l'accès aux opportunités d'emploi et d'entrepreneuriat pour les femmes et les jeunes de la Région.

Financé par l'Agence italienne pour la coopération au développement (AECID), cet projet qui aura également lieu à Kayes les 3 et 4 novembre vise à booster les opportunités de formation professionnelle et d'insertion des jeunes. Il s'agit de réaliser l'insertion professionnelle de la jeunesse en tant qu'alternative à la migration irrégulière à travers les activités de l'ONG West African Entrepreneurship & Innovation Fondation (WAEIF) Mali.

Dans son intervention le Représentant du maire de Ségou, M. Mamadou Sylla a rendu hommage au Président de la transition SE Col Assimi Goïta, au Gouvernement et aux Forces Armées et de Sécurité pour les efforts de sécurisation en cours sur l'ensemble du territoire. Il a salué la tenue de l'évènement à Ségou.

Quant au représentant de l'OIM, il a invité la jeunesse de Ségou à profiter de cette importante opportunité à elle offerte sous le patronage de Madame Bagayoko

Aminata Traoré Ministre de l'entrepreneuriat national, de l'emploi et de la formation professionnelle.

Le Chef de Cabinet du Ministre de l'entrepreneuriat national, de l'emploi et de la formation professionnelle, M. Tidiane Diakité présent à Ségou, a souligné qu'il s'agissait de promouvoir l'insertion des jeunes dans le tissu économique, offrir des alternatives à la migration irrégulière et contribuer à l'essor de l'entrepreneuriat au Mali. Il a assuré l'OIM de l'accompagnement du Département.

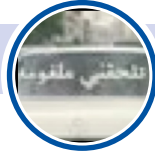
Durant les deux jours, sont prévues entre autres une exposition de produits et services, la découverte d'entreprises innovantes et des organisations engagées dans l'emploi des jeunes à l'instar de l'Agence pour la Promotion de l'emploi des jeunes représentée par son Directeur général, M. Mamadou Ba. Un stand d'information et de promotion est également animé par la coordination régionale de l'Apej à Ségou, un des nombreux partenaires qui a reçu ce vendredi matin une attestation de reconnaissance de l'ONG Waeif Mali à l'instar de Madame la marraine, la ministre Madame Bagayoko Aminata Traoré, le Gouverneur et le Maire de Ségou, la Direction nationale de l'emploi, etc.

Il sera également question de partage d'expériences d'entrepreneurs à succès sur leurs parcours, leurs défis et leurs réussites, des rencontres B to B, la création de connexions avec des employeurs, des mentors et des partenaires potentiels. Enfin seront animés des ateliers de coaching, des sessions interactives d'amélioration des compétences entrepreneuriales.

CICOM APEJ 27 10 2023



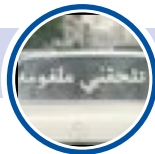
Wassim Nasr



@SimNasr

#Gaza tirs RPG7 Tabdem de fabrication locale contre une force de #Tsalah à l'est du quartier Zeïtoun // on remarque deux tireurs du #Hamah habillés en civils.

Wassim Nasr



@SimNasr

#Gaza un char #Merkava attaqué par un bi-nôme du #Hamah avec pose d'engin explosif, charge RPG modifiée, sur un point vulnérable à l'arrière, puis par roquette artisanale Tandem // on remarque l'habit militaire, la récupération d'un « trophée » et le retour dans le tunnel indemnes

Macky Sall



@Macky_Sall

C'est toujours avec plaisir et fierté que je viens à la rencontre de nos Forces de défense et de sécurité, à l'instar de la cérémonie qui nous a réunis aujourd'hui à la légendaire caserne Samba Diéry Diallo, pour procéder à l'inauguration de l'état-major du Haut-Commandement de la Gendarmerie nationale et Direction de la justice militaire. Je saisis l'occasion pour renouveler ma fierté, ma satisfaction et ma confiance à toutes les composantes de nos Forces de défense et de sécurité, pour la rigueur, la loyauté, le professionnalisme et le sens du devoir avec lesquels vous conduisez votre mission à la tête de la Gendarmerie nationale. Je renouvelle mon soutien et la gratitude de la Nation.



Afrique du sud :
Le ministre de la justice et le Président de l'OCLEI ensemble à l'Assemblée panafricaine sur la corruption



Une délégation de l'OCLEI conduite par son Président, le Docteur Moumouni GUINDO, participe aux travaux de l'Assemblée panafricaine sur la corruption, qui se tiennent du 02 au 03 novembre 2023, en Afrique du Sud, précisément à Stellenbosch, dans la Région du Cap.

Cette assise de Cape Town est organisée par le Centre régional Africain d'Excellence pour l'Intégrité, qui est le fruit d'un partenariat impliquant l'Académie PAVOCAT de Stellenbosch, la Faculté de Droit de l'Université de Stellenbosch et le Gouvernement sud-africain. Elle ambitionne de fédérer les acteurs principaux de la lutte contre la corruption en Afrique dans un cadre, pour proposer des solutions endogènes aux maux qui rongent notre continent, surtout en matière de gouvernance.

Pour ce faire, des Hauts responsables d'organismes gouvernementaux, non gouvernementaux et autres Experts africains, sont invités à Stellenbosch.

Le Mali a fait fort dans cette composition avec la présence remarquable du Ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, Garde des Sceaux, Mamoudou Kassogue et de son Excellence Bakary Coulibaly, Ambassadeur de notre pays en Afrique du Sud. Aux deux personnalités, s'ajoutent le Président Moumouni Guindo et Issa Sow, Chargé du protocole et de l'appui à la coopération à l'OCLEI. Ces personnalités porteront haut la voix du Mali

à Stellenbosch.

Une autre étape importante de cette forte présence malienne en Afrique du Sud est la signature du Protocole d'accord entre l'OCLEI et l'Unité spéciale d'Investigation (SUI) d'Afrique du Sud, le samedi 4 novembre 2023 à Pretoria.

Ce protocole sera le 8ème du genre que l'OCLEI aura signé avec des homologues en Afrique et Europe, pour renforcer le partenariat face à la corruption et l'enrichissement illicite, notamment par-delà les frontières.

Service Communication OCLEI

Recrutement dans la fonction publique de l'état
Le ministre du travail annonce le concours

Le ministre du Travail, de la Fonction publique et du Dialogue social, lors d'une réunion du Conseil des ministres, a partagé les dernières informations concernant les préparatifs du concours direct de recrutement dans la fonction publique de l'État pour l'exercice 2023. Cette annonce a été accueillie avec un grand enthousiasme par les candidats en quête de nouvelles opportunités professionnelles.



Bamada.net- Au total, 1489 postes sont ouverts à la compétition, couvrant l'ensemble des catégories de la Fonction publique de l'État et englobant divers secteurs. De plus, 75 postes supplémentaires sont disponibles pour les Corps de l'École nationale d'Administration. Une nouvelle mesure prise cette année consiste en

l'ajout de 76 postes non pourvus à la suite de la proclamation des résultats du concours direct de l'année 2021, augmentant ainsi les opportunités pour les candidats.

Les candidats intéressés peuvent soumettre leurs dossiers de candidature du 1er au 30 novembre 2023. Les inscriptions se déroulent à Bamako, au Centre national des Concours de la Fonction publique, ainsi que dans les centres régionaux de Kayes, Sikasso, Ségou, Mopti, Tombouctou et Gao. Cette disposition vise à faciliter la participation de candidats résidant dans différentes régions du pays.

Le Concours direct de recrutement dans la Fonction publique de l'État pour l'exercice 2023 est prévu du 23 au 31 décembre 2023 à Bamako et dans tous les centres régionaux mentionnés. Cette période constitue une étape cruciale pour les candidats qui aspirent à rejoindre la fonction publique de l'État et à contribuer au développement du pays.

Le ministre du Travail, de la Fonction publique et du Dialogue social a souligné que ce concours est placé sous le signe de la transparence, de l'équité et de la justice sociale. Toutes les mesures nécessaires seront prises pour garantir un processus de recrutement équitable et sans partialité, permettant aux candidats de concourir dans des conditions justes.

Cette annonce est une opportunité précieuse pour de nombreux Maliens qui aspirent à une carrière au sein de la fonction publique de l'État. Les candidats sont encouragés à se préparer avec diligence et à soumettre leurs dossiers de candidature dans les délais impartis. Le gouvernement s'engage à promouvoir l'excellence et à offrir des chances égales à tous les citoyens désireux de servir leur pays au sein de la fonction publique de l'État.

Moussa Keita
Source: Bamada.net

Mali

Un partenariat clé pour la modernisation de l'immatriculation des véhicules

Lors de la dernière réunion du Conseil des Ministres, un projet de décret visant à approuver un marché de fourniture d'équipements pour la fabrication de plaques d'immatriculation a été adopté, marquant ainsi une étape cruciale dans la modernisation du secteur des transports au Mali. Le marché, d'une valeur de 3 milliards 525 millions 217 mille 215 francs CFA, a été conclu entre le Gouvernement de la République du Mali et le Groupe EHA Hoffman International GMBH, représenté par la Société DJIGUIYA SIGNATURE, avec un délai d'exécution de 60 jours.

AB 1234 MD

Cette décision stratégique permettra de prendre en compte les réformes en cours dans le secteur des transports, tout en assurant que l'immatriculation des véhicules du parc national soit conforme aux normes communautaires et aux standards internationaux.

Le projet de modernisation vise à améliorer l'efficacité et la transparence du processus d'immatriculation des véhicules, un élément clé de la gestion des transports dans le pays. En adoptant ces équipements de pointe, le Mali s'engage à offrir à ses citoyens un service d'immatriculation plus rapide et plus fiable, tout en renforçant le contrôle de l'État sur le parc automobile national.

Le Ministre de l'Économie et des Finances, qui a présenté ce projet de décret, a souligné l'importance de cette initiative pour le développement du pays. "La modernisation de l'immatriculation des véhicules est un élément essentiel de nos efforts pour améliorer la gouvernance dans le secteur des transports. En adoptant ces équipements de haute technologie, nous renforçons la capacité de l'État à suivre et à contrôler notre parc automobile national, tout en facilitant la vie des citoyens qui souhaitent immatriculer leurs véhicules", a-t-il déclaré.

Ce projet de décret s'inscrit également dans le cadre des engagements du Mali envers les normes communautaires de la CEDEAO et les standards internationaux, ce qui contribuera à faciliter la circulation des véhicules dans la sous-région.

Le Groupe EHA Hoffman International GMBH, représenté par la Société DJIGUIYA SIGNATURE, a été choisi pour fournir les équipements nécessaires à cette modernisation en raison de son expertise reconnue dans le domaine de la signalétique et de l'immatriculation des véhicules.

Avec l'adoption de ce projet de décret, le Mali franchit une étape majeure vers la modernisation de son secteur des transports, offrant ainsi à ses citoyens et à la communauté internationale un système d'immatriculation des véhicules plus efficace, transparent et conforme aux normes en vigueur. Ce projet s'inscrit dans le cadre des efforts continus du gouvernement pour améliorer la gouvernance et l'efficacité de ses services publics, contribuant ainsi au développement socio-économique du pays.

Ladji Djiga Sdibé
Source: Bamada.net

Mali:

Le paradoxe de la consommation de carburant et de la fiscalité pétrolière

Dans une révélation qui met en lumière un paradoxe économique troublant, le Mali consomme annuellement 1 200 000 tonnes de carburant, tandis que son voisin, le Burkina Faso, en consomme 900 000. Pourtant, la fiscalité pétrolière du Burkina Faso rapporte à l'État un impressionnant montant de 600 milliards de FCFA, tandis qu'au Mali, cette somme s'élève à seulement 150 milliards de FCFA. Cette disparité frappante est le signe d'un sérieux problème économique pour le Mali.



Le Mali est ainsi confronté à une situation où l'État est triplement victime de ce paradoxe. Premièrement, la consommation élevée de carburant au Mali devrait logiquement rapporter davantage de recettes fiscales à l'État, mais ce n'est pas le cas. En conséquence, il existe un manque à gagner de plus de 300 milliards de FCFA chaque année, une somme qui pourrait être investie dans des projets essentiels pour le développement du pays.

Deuxièmement, cette situation alimente les réseaux criminels et le marché noir du carburant. Le trafic illicite de carburant prospère en raison des faibles taxes imposées par l'État malien. Cette activité illégale non seulement prive le gouvernement de précieuses ressources, mais elle entraîne également des problèmes de sécurité, de santé et environnementaux.

Troisièmement, cette situation a un impact direct sur les citoyens maliens. En dépit de la consommation élevée de carburant, de nombreuses régions du pays souffrent de pénuries d'électricité. Les ressources financières qui pourraient être allouées à l'amélioration des infrastructures et de la distribution d'électricité sont perdues en raison de la faiblesse de la fiscalité pétrolière.

Face à cette situation alarmante, le pôle économique et financier de Bamako a annoncé l'ouverture immédiate d'une série d'enquêtes relatives à EDM-SA (Énergie du Mali – Société Anonyme), la société chargée de la distribution d'électricité au Mali. Ces enquêtes viseront à déterminer si des pratiques frauduleuses ou des accords douteux ont contribué à cette situation économique préoccupante.

Les semaines à venir s'annoncent donc mouvementées au Mali, alors que le pays tente de résoudre ce paradoxe de la consommation de carburant et de la fiscalité pétrolière. Il est impératif que des mesures soient prises pour mettre un terme au trafic de carburant illégal, augmenter les recettes fiscales et améliorer la distribution d'électricité pour le bien-être des citoyens maliens et le développement économique du pays.

Ichiaka Minta

Source: Bamada.net

**Abandon du camp de Kidal :
"Yèrèwolo condamne avec véhémence
cette attitude de la Minusma"**

Yèrèwolo debout sur les remparts a appris sans surprise à travers les réseaux sociaux l'abandon par la Minusma de son emprise de Kidal aux mains des terroristes avant la date convenue selon le plan de retrait établi de commun accord.



YEREWOLO condamne avec véhémence cette attitude de la MINUSMA et prend à témoin l'opinion nationale et internationale de cette violation flagrante des dispositions de la résolution 2690 du Conseil de Sécurité des Nations Unies par les officiels français de la MINUSMA basés à Kidal.

YEREWOLO rappelle la communauté internationale que ce non-respect du plan de retrait et des dispositions de la résolution 2690 confirme le plan machiavélique de désstabilisation du Mali toujours en vigueur.

En conséquence, YEREWOLO appelle l'ensemble du peuple malien, les forces révolutionnaires et les forces du changement à l'organisation d'une conférence de presse pour une déclaration commune adressée au Secrétaire Général et au Conseil de Sécurité des Nations Unies.

Enfin, YEREWOLO réaffirme son soutien sans réserve aux forces de défense et de sécurité victimes de la pieuvre des forces obscurantistes.

Bamako, le 02 Novembre 2023

Le Chef du Département Communication
Drissa MEMINTA

Cap sur Bercy :
Sidiki Diabaté reçu par le ministre des maliens établis à l'étranger et de l'intégration africaine

Ce jeudi 02 2023, le ministre des maliens établis à l'étranger et de l'intégration africaine, monsieur Mossa Ag Attaher, a reçu l'artiste Sidiki Diabaté à deux semaines de son concert historique à Bercy (17 novembre 2023).

Lors de cette rencontre, le ministre a exprimé son soutien envers Sidiki Diabaté, qui sera le premier artiste malien à se produire dans la célèbre salle de Bercy, située en France. Entouré de ses collaborateurs les plus proches, le ministre a encouragé l'artiste, tout en lui offrant son aide pour réussir cet événement musical tant attendu.

L'artiste Diabaté a chaleureusement remercié le ministre pour son soutien, qui constitue pour lui une marque de reconnaissance et d'attention de la part de la patrie à son égard. Et lors des échanges, l'artiste a déclaré que le ministre faisait désormais partie des organisateurs officiels de son concert.

De son côté, le ministre a assuré à l'artiste son accompagnement et celui de son département pour la réussite de son concert, qui revêt une grande importance pour la culture malienne.

Il a également lancé un appel aux Maliens établis en France, les invitant à assister massivement à ce rendez-vous historique à Bercy.

C.COM/MMEIA





Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

Lutte contre la corruption : Quels sont les rôles et attributions de l'OCLEI ?

L'ordonnance n° 2015 – 032 P-RM du 23 septembre 2015, portant création de l'office centrale de lutte contre l'enrichissement illicite en ses articles 4, 6 et 7, définit les missions et attributions de l'OCLEI.

Article 4 : L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite a pour mission de mettre en oeuvre l'ensemble des mesures de prévention, de contrôle et de lutte envisagées au plan national, sous régional, régional et international contre l'enrichissement illicite.

A ce titre, il est chargé :

- d'assurer, dans le respect des compétences propres à chacune des structures concernées, une coopération efficace et la concertation des autorités nationales, directement ou indirectement concernées par la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de prendre communication des déclarations de biens aux fins d'exploitation ;
- de recevoir également toutes autres informations utiles nécessaires à l'accomplissement de sa mission, notamment celles communiquées par les organes de contrôle et d'inspection ainsi que les officiers de police judiciaire ;
- de demander aux assujettis ainsi qu'à toute autre personne physique ou morale, la communication des informations détenues par eux et susceptibles d'enrichir les éléments justifiant la saisine des autorités judiciaires compétentes ;
- d'effectuer ou de faire effectuer des études périodiques sur l'évolution des techniques utilisées aux fins d'enrichissement illicite ;
- de centraliser les informations nécessaires à la détection et à la prévention des faits d'enrichissement illicite ;
- d'animer et de coordonner, en tant que de besoin, aux

niveaux national et international, les moyens d'investigations dont disposent les administrations ou services pour la recherche des infractions induisant des obligations de déclaration ;

- d'émettre un avis sur la mise en oeuvre de la politique de l'Etat en matière de lutte contre l'enrichissement illicite et de proposer toutes réformes nécessaires au renforcement de l'efficacité de la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de susciter et de promouvoir au sein des institutions et des organismes publics et parapublics des mécanismes destinés à prévenir, détecter et faire réprimer l'enrichissement illicite ;
- d'évaluer périodiquement l'impact des stratégies et les performances atteintes ;
- de recommander toutes réformes, législative, réglementaire ou administrative, tendant à promouvoir la bonne gouvernance, y compris dans les transactions commerciales internationales ;
- de recevoir les réclamations, dénonciations et plaintes des personnes physiques ou morales se rapportant à des faits d'enrichissements illicites ;

Article 6 : Il entretient des relations de coopération avec les organismes nationaux et internationaux similaires intervenant dans le domaine de la lutte contre l'enrichissement illicite.

Article 7 : L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite adresse un rapport annuel d'évaluation des activités liées à la prévention et à la répression de l'enrichissement illicite au Président de la République.

Journée Internationale de la Femme Rurale : Mettre l'accent sur les réalisations



International Day of Rural Women

Día Internacional de las Mujeres Rurales

Journée internationale des femmes rurales



Le Mali a célébré conjointement la Journée Internationale de la Femme Rurale (JIFR) et la Journée Mondiale de l'Alimentation (JMA) dans la commune rurale d'Ouélessébougou. Cette cérémonie commémorative a enregistré la présence du ministre de l'Agriculture, Lassine Dembélé, du ministre de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille, Dr Coulibaly Mariam Maïga, du représentant du Ministre de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement Durable, du ministre Commissaire à la Sécurité Alimentaire, Redouane Ag Mo-

hamed Aly, et du représentant de la FAO au Mali, Mohamadou Mansour N'Diaye.

Le thème retenu cette année pour la Journée Internationale de la Femme Rurale est : «Émergence politique des femmes rurales, facteur de changement pour leur autonomisation accrue». En ce qui concerne la Journée Mondiale de l'Alimentation, le thème est : «L'eau c'est la vie, l'eau nous nourrit. Ne laisser personne de côté».

Les activités ont débuté par l'inauguration, le reboisement et la vi-

site des stands d'exposition du savoir-faire de nos femmes rurales. Pour cette journée, il y avait également la remise d'attestations de reconnaissance à 11 femmes rurales, la remise de distinctions honorifiques au donateur du centre multifonctionnel de Ouélessébougou et la remise de matériel aux groupements de femmes.

Dans son discours, le ministre de l'Agriculture, Lassine Dembélé, a souligné l'importance du thème : «L'eau c'est la vie, l'eau nous nourrit. Ne laisser personne de côté». «L'eau

est essentielle à la vie et aux moyens de subsistance, en réduisant la faim et la pauvreté, et en réalisant tous les Objectifs du Développement durable. Le gouvernement du Mali ne ménagera aucun effort pour garantir la sécurité de l'eau à l'échelle du pays. Je félicite et remercie les autorités coutumières, politiques, administratives et techniques de la région pour l'accueil chaleureux qui a été réservé à la délégation ministérielle», a-t-il déclaré.

Pour sa part, le ministre de l'Élevage et de la Pêche, Youba Ba, soutient que le thème : «Émergence politique des femmes rurales, facteur de changement pour leur autonomisation accrue» est pertinent pour

le Ministère de l'Élevage et de la Pêche, compte tenu du rôle central des femmes rurales dans la production et la transformation.

Le ministre de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille, Dr Coulibaly Mariam Maïga, a affirmé que la Journée de la femme rurale est une journée d'information et de sensibilisation en faveur de la femme rurale. Elle contribue à rehausser le statut de la femme rurale. L'objectif est de sensibiliser le gouvernement à la problématique de l'eau et à sa bonne gouvernance. Le représentant de la FAO, quant à lui, a laissé entendre que les femmes rurales occupent une place centrale dans les systèmes alimentaires. Il

exprime toute sa reconnaissance envers le ministère de l'Agriculture, le ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille, le ministère de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement Durable, ainsi qu'au ministre Commissaire à la Sécurité Alimentaire pour tous les efforts déployés.

Le point saillant de cette cérémonie a été la présentation d'un sketch par les étudiants du Centre de Formation Pratique en Élevage (CFPE). Ils ont démontré toute l'importance de la vaccination des animaux.

■ Ibrahim Sanogo

Lutte contre la désinformation : Une conférence-débat pour édifier les citoyens sur leur rôle

« Quels rôles peuvent jouer les citoyens dans la lutte contre les fausses nouvelles ? » c'est le thème de la conférence-débats organisée, le samedi 28 octobre 2023, à l'Université IPSMART située à Niamakoro, par Benbere en partenariat avec N.e.d (National Endowment For Democracy). Y a pris part un important public, composé notamment d'étudiants et d'hommes de la presse.

Après avoir remercié les participants, Aliou Diallo, le responsable de Benbere, a déclaré que l'événement est « le premier numéro d'une série de trois conférences que Benbere et son partenaire lancent pour sensibiliser les citoyens, sur leur rôle dans la lutte contre les fausses informations ». Les conférenciers, à savoir Mohamed Dagnoko, correspondant de la VOA et son confrère Lassina Niangali du Jata.Net se sont prêtés aux questions du modérateur et du public pour éclairer l'opinion sur les raisons, les manifestations et les dangers des fausses nouvelles. Ils ont enfin expliqué comment les citoyens peuvent jouer leur rôle dans la lutte contre ce qu'ils appellent la désinformation.

Qu'entend-on par fausses nouvelles? Ce sont des fausses informations montées et données de façon intentionnelle, pour détourner l'attention du public des faits réels, de l'actualité. Selon Mohamed Dagnoko «La fausse information est un phénomène d'actualité qui nuit au réel. C'est de mentir pour induire, de façon volontaire, les gens en l'erreur ». C'est un mauvais traitement de l'actualité, de l'information réelle, en la travestissant pour défendre le faux contre le vrai, ajoute-il.

Le phénomène est déjà connu dans le domaine de la presse, mais a pris de l'ampleur avec « l'évolution des réseaux sociaux : Facebook, Whatsapp, qui ont facilité la diffusion de fausses nouvelles. Il y a aussi des radios, des journaux qui, pour des

raisons économiques, diffusent des fausses nouvelles » a renchéri Lassina Niangali, journaliste vérificateur de faits à Jata.Net.

La diffusion des fausses nouvelles a des impacts négatifs sur la société. Elle vise à porter atteinte à l'intégrité physique et morale d'un individu, à ternir son image, ou à créer de l'amalgame ethnique et la haine entre les communautés. Ce qui est malheureusement d'actualité au Mali, selon Mohamed Dagnoko. «La situation de crise dans laquelle se trouve notre pays donne l'occasion à des individus pour propager des fausses informations ou aggraver les faits. Comme ce fut le cas tout récemment dans l'affaire de la rupture de vol entre le Mali et la France. Certains avaient profité pour annoncer



la fermeture de Orange Money, en semant la panique chez des clients» ajoute-il. Et l'autre conférencier d'ajouter que les Américains ont détruit l'Irak sur la base de fausses informations.

«Mieux vaut être sous-alimenté que sous informé»

Dans un tel contexte de désinformation, le combat doit être mené à tous les niveaux : dans la presse, les médias, pour apporter la bonne

information à la population, car «mieux vaut être sous-alimenté que sous informé. ». Et les citoyens ont leur rôle à jouer en ne diffusant pas des nouvelles dont ils ne disposent pas de la fiabilité. «Avant de partager les informations sur les réseaux sociaux, vérifiez d'abord la source, car il y a des pages anonymes» déclare Niangali avant de déplorer la propagation des mauvaises nouvelles qui ternit l'image de la presse et prive la population de la bonne

information. Dans sa conclusion, il a dénoncé le manque de politique et de moyens appropriés pour endiguer le fléau. Abondant dans le même sens, M. Dagnoko regrette la passivité de l'Etat, face à l'aggravation du phénomène au Mali «L'Etat est au courant, mais il ne fait rien», déplore-t-il.

■ **Broulaye Koné, stagiaire**
Le Challenger

www.malikile.com



**Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « DÈMÉSO »**



**80001120
80001122**



**+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75**



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**

MALI-SAHEL: Goïta entre planche et trappe

Le Général Oumar Diarra, chef d'État-major des Forces Armées Maliennes (FAMA) et son staff doivent être réfractaires à toute hâte, en tournant le dos à toute soif de victoire rapide ou de gloire sans patience.



La victoire d'Anéfis (un seuil névralgique) est incontestablement remarquable. Elle représente un motif de fierté. Il faut éviter cependant d'en faire une douteuse drogue d'enthousiasme ou de délire martial.

En effet, l'immensité du Mali et l'étendue singulière de la région de Kidal (260 000 km², soit plus de deux fois le Sénégal) commandent la prudence et l'ingéniosité stratégiques.

Prendre Kidal est une chose ; y rester en est une autre pour une armée gouvernementale qui serait encerclée, assiégée et confrontée à une dure guerre d'usure très vorace en munitions et très dépendante d'une logistique à flux tendu sur plus de 1000 kilomètres séparant Bamako de Kidal..

Certes, la ferveur voire la frénésie patriotique et le grand courage sont indiscutablement utiles en temps de guerre, mais ils ne gagnent pas

la guerre. `

Notamment cette inéluctable et prochaine bataille de Kidal qui sera sans commune ressemblance avec les combats jadis menés par le Capitaine Djiby Silas Diarra, les courageux Lieutenants Jean Bolon Samaké et Mamadou Cissokho.

Aujourd'hui, les FAMA doivent éviter toute offensive bâclée et précipitée qui les enfonce dans une nasse ou les fixe dans un

guépier. C'est d'autant plus vrai que BARKHANE et la MINUSMA (toutes deux régulièrement commandées par des officiers français à l'échelon opérationnel) ont longtemps « gouverné » la citadelle cloisonnée et détachée du reste du Mali.

En route pour Kidal, l'armée malienne sera à moitié aveugle, malgré les productions certainement substantielles du Renseignement militaire et de la Sécurité d'État du Colonel Modibo Koné réputé assez bien branché sur une multitude de sources au Nord du Mali.

En une décennie d'exclusion et de marginalisation des FAMA, beaucoup d'officiers issus d'armées étrangères ont eu la latitude et le loisir de transformer Kidal en un immense et secret dépôt d'armes sophistiquées ; et surtout de remplir de munitions diverses, les entrailles et les grottes du massif montagneux de l'Adrar des Ifoghas.

À Bamako sait-on tout ce qui est enterré dans les vallées qui cisailent la montagne ? Les tunnels du Hamas à Gaza prouvent éloquentement que les capacités

exceptionnelles de camouflage et de dissimulation existent sur les terrains les moins appropriés en apparence.

Avant d'être chassée récemment du Niger, l'armée française n'avait-elle pas le monopole de la surveillance de la passe de Salvador, cette fameuse piste (répertoriée uniquement sur les cartes militaires) qui débouche de la Libye puis serpente et parfois chevauche les frontières algéro-nigériennes jusqu'à l'extrême Nord-Est du Mali ?

Autre question : au cours de la prochaine bataille de Kidal, quelle sera la posture des Touaregs du Niger que la France embrigade déjà dans un « Conseil de Résistance » contre le Général Tchani, un machin dirigé par le vétéran Rhissa Ag Boula ?

Il va sans dire que le Mouvement politico-militaire du pro-français Rhissa Ag Boula (héritier de feu Mano Dayak) et la CMA non moins pro-française fonctionnent comme des vases communicants. Donc des renforts sont sûrement prêts pour la bataille qui va sceller le destin de l'Azawad.

En 2014, le gouvernement du Premier ministre Moussa Mara avait lamentablement et tragiquement échoué à Kidal. Ce fut le premier et grand craquement ou ébranlement des racines du régime légitime du Président IBK. Presque dix ans après, c'est une Transition sans la carapace ou le blindage qu'offre la légitimité des urnes qui va jouer son avenir à Kidal.

Redoutable mais impérative partie de poker militaire pour sauver le Mali de l'amputation territoriale ! Également ultime carte que joue le Colonel Assimi Goïta qui est à la tête d'une Transition politiquement questionnée du dedans, diplomatiquement harcelée du dehors et socialement en surchauffe avec les hoquets sans fin de l'Énergie du Mali (EDM). Bref l'issue de la bataille de Kidal sera la planche de salut pour Goïta ou la trappe de l'engloutissement.

Babacar Justin Ndiaye

Source : pressafrik

Forum des retraités du Mali FNAR et CONARI ont de grandes attentes

Depuis hier jeudi 02 Novembre 2023, un Forum sur la problématique des retraités du Mali est ouvert. La cérémonie d'ouverture de ce forum a été présidée par le Premier ministre Choguel Kokalla Maïga. Pendant deux jours, les membres de la FNAR et de la CONARI vont réfléchir sur la problématique de la retraite au Mali, dans le but de trouver des moyens d'améliorer les conditions des retraités.

Ce Forum des retraités a pour thème : "Problématique de la retraite au

Mali : acquis et perspectives". Initié par la Fédération Nationale des Associations des Retraités du Mali et la Coordination Nationale des Associations des Retraités de l'Inps, ce forum suscite beaucoup d'espoir chez les retraités. Ils espèrent trouver, au cours de ces deux jours de réflexion, des réponses aux nombreuses questions et aux inégalités qui caractérisent le secteur, comme l'a souligné le Président de la FNAR, M. Seydou Monzon Traoré.

"Ce forum, qui se tient après

le mois d'octobre, mois de la solidarité dans notre pays, marque une étape importante dans le processus d'entente cordiale entre la fédération des associations de retraités, sous l'égide de la plus grande faitière FNAR et CONARI", a-t-il déclaré, saluant l'engagement des autorités.

Selon lui, la déconcentration des services techniques, la bancarisation des pensions, le contrôle physique, le paiement en ligne, l'assurance maladie obligatoire, sont autant d'efforts



louables. Malgré les avancées significatives enregistrées tant au niveau du code des pensions que du code de prévoyance sociale, des questions et des controverses persistent. Des frustrations ont émergé chez une grande partie des retraités peu de temps après l'adoption de la loi 053 du 11 mai 2028 portant code des personnes.

En clair, ce forum est une occasion pour les retraités de trouver des solutions à ces problématiques afin d'apaiser les tensions. Le Chef du gouvernement, Choguel Kokalla Maïga, a pris la parole pour rassurer. Il a déclaré qu'il ne sera pas question de deux catégories de pensions au Mali. "Le déficit de pensions de retraités nous concerne tous, gouvernants, employés et employeurs. C'est pourquoi je salue la tenue de ce forum qui constitue un espace d'échange interactif entre les gestionnaires de pension, les bénéficiaires de pension et les

décideurs politiques, dans le but de réfléchir et de proposer des solutions pour l'équilibre de la branche pension."

Le Premier ministre a donné les raisons qui expliquent le fait que le "régime de pension n'arrive plus à couvrir les charges du régime". « Il est important de noter que, en raison des charges du régime, il a été constaté que les cotisations collectées pendant la durée d'activité des travailleurs sont épuisées au bout de trois ans de service légal », a expliqué le Premier ministre.

Le Premier ministre rappellera tous les efforts consentis par l'État dans le cadre de la revalorisation des pensions de 1974 à 2021. Il soulignera également d'autres initiatives telles que la déconcentration des services techniques, la bancarisation des pensions et le paiement en ligne, qui illustrent la volonté du Président

de la Transition, le Colonel Assimi Goïta, et du gouvernement de continuer à améliorer la situation des travailleurs retraités.

L'objectif de ces efforts du gouvernement est de réaliser le rêve de tout travailleur, celui de « mériter une retraite, une bonne retraite ».

Le Premier ministre a promis que le gouvernement accordera une attention particulière aux recommandations qui seront issues de ce forum. Choguel Kokalla Maïga a profité de cette tribune pour informer les anciens de la situation du Mali. Aujourd'hui, tout est mis en œuvre pour assurer la souveraineté du Mali sur l'ensemble du territoire. Le Premier ministre a rassuré que les Forces armées de Défense et de Sécurité du Mali occuperont toutes les emprises de la MINUSMA.

Binadjan Doumbia

Salon international de l'artisanat du Mali : Les activités de la 4^e édition lancées lundi dernier !

Prévu du 23 novembre au 3 décembre 2023, au Parc des Expositions de Bamako, la cérémonie de lancement officiel du Salon International de l'Artisanat du Mali (SIAMA) a eu lieu, le lundi 30 octobre 2023 au Centre International des Conférences de Bamako, sous la présidence du ministre de l'Artisanat, du Tourisme et de l'Industrie hôtelière, Andogoly Guindo.



C'est avec comme thème «L'artisanat africain, facteur de résilience, de paix, d'intégration des peuples et de croissance économique» que se déroulera, du 23 novembre au 3 décembre 2023, au Parc des Expositions de Bamako, la 4^e édition du Salon International de l'Artisanat du Mali sous le Haut patronage de Colonel Assimi Goïta.

Il s'agira, pendant cette douzaine de jours, de célébrer l'artisanat ma-

lien dans un espace de promotion de talents locaux, créer un espace de partage d'expériences entre les artisans maliens et étrangers afin de renforcer les relations de fraternité et d'amitié entre leurs pays. «Le salon International de l'Artisanat du Mali a été initié, grâce à une volonté politique affichée des plus hautes autorités de notre pays, pour créer un espace de rencontres et d'échanges d'expériences entre tous les acteurs maliens et d'étran-

gers du secteur en vue de la promotion des activités artisanales sur le plan national, régional, voire international», a laissé entendre le ministre dans son discours de lancement. La concrétisation de cet esprit, se manifeste par le fait que le Burkina Faso est le pays invité d'honneur de cette édition. « Ce pays frère a répondu toujours à nos sollicitations, comme ce fut le cas lors de la récente Biennale, à Mopti ».



Des concours seront organisés à l'intention des exposants, dans le but de détecter et de récompenser les meilleurs artisans avec le Prix du Meilleur Stand-pays, le Prix du Meilleur Stand-Région, le Prix de la Créativité, le Prix de la Meilleure femme artisan, le Prix du Meilleur jeune artisan.

Dans le but d'atteindre une participation-record, le ministre a annoncé l'attribution des Stands à des

prix abordables pour permettre, dit-il, aux artisans locaux d'y accéder. Et cela compte tenu de la situation socio-économique qui prévaut dans le pays. Ils seront composés de : Stands-pays, de Stands-Régions et de Stands individuels.

Le ministre a aussi sollicité l'accompagnement de la presse pour la réussite de l'événement, dont le financement est assuré par le budget national et les contributions des

partenaires et des sponsors comme Orange Mali, à hauteur de 800 millions de FCFA. Ce montant, selon lui, est loin d'être atteint. Aussi, lance-t-il un appel aux partenaires à faire confiance aux artisans maliens et à les accompagner, car l'artisanat est aussi un domaine d'investissement.

Broulaye Koné Stagiaire
Le Challenger

Abonnez-vous à votre journal numérique

Malikilé

pour recevoir les dernières informations

Whatsapp: 70 44 22 23 - Mail: @gmail.com

Site: www.malikile.com

Niger

Les autorités ont mis le pétrole sur le marché international



Le Niger a construit un oléoduc géant de près de 2 000 kilomètres vers le Bénin afin de pouvoir vendre son pétrole brut sur le marché international. Le premier ministre Ali Mahaman Lamine Zeine, nommé par les militaires qui ont pris le pouvoir au Niger le 26 juillet, a assisté à la mise en service de cet oléoduc le mercredi 1er novembre. Les frontières entre le Niger et le Bénin sont actuellement fermées en raison des sanctions régionales imposées par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) suite au coup d'État.

Grâce à cet oléoduc de près de 2 000 kilomètres, le Niger, l'un des pays les plus pauvres du monde, pourra exporter son pétrole brut

sur le marché international via le port de Sèmè-Podji au Bénin voisin. Lors de la cérémonie de mise en service, Ali Mahaman Lamine Zeine a déclaré que les revenus issus de l'exploitation pétrolière seraient exclusivement utilisés pour assurer la souveraineté et le développement équitable du pays.

Les ministres de l'énergie du Mali et du Burkina Faso, également dirigés par des militaires, étaient présents lors de la cérémonie qui s'est déroulée sur le site pétrolier de l'Agadem, à plus de 1 700 kilomètres de Niamey, dans l'est désertique de la région de Diffa. Seuls le Mali et le Burkina Faso maintiennent leurs frontières ouvertes en signe de solidarité envers le Niger.

Le chantier du pipeline, lancé en 2019, devait initialement être achevé en 2022, mais la pandémie de Covid-19 a entraîné des retards. Au total, 6 milliards de dollars ont été investis, dont 4 milliards pour développer les champs pétroliers de la région de l'Agadem et 2,3 milliards pour la construction de l'oléoduc, selon le gouvernement nigérien.

Ces investissements ont permis d'augmenter la production pétrolière du Niger à 110 000 barils par jour, dont 90 000 barils seront exportés. La China National Petroleum Corporation (CNPC) est responsable de l'extraction du pétrole. Les réserves officielles du Niger sont estimées à environ 2 milliards de barils, et selon les projections

officielles, la production atteindra 200 000 barils par jour d'ici 2026. En 2022, les autorités nigériennes estimaient que les exportations devaient représenter un quart du PIB du pays (plus de 13,6 milliards

de dollars en 2020 selon la Banque mondiale) et environ 50 % des recettes fiscales du Niger. Alors que la croissance du PIB devait atteindre 6 % en 2023, stimulée par les exportations attendues de pétrole,

elle pourrait chuter à 2,3 % si les sanctions internationales se poursuivent jusqu'à la fin de l'année, selon la Banque mondiale.

Binadjan Doumbia

Le ministre burkinabè de la défense aux terroristes: "Déposez les armes ou vous périrez"

Le colonel-major Kassoum Coulibaly déclare que les Forces de défense et de sécurité sont "passées à l'offensive", activant les vecteurs aériens, pour "neutraliser" les groupes terroristes qui ont tué des milliers de personnes depuis 2015.

“Les forces armées nationales affichent leur détermination à assurer la sécurité et la stabilité du Burkina Faso face à la menace terroriste” a déclaré colonel-major Kassoum Coulibaly, Ministre d'Etat, Ministre de la Défense et des Anciens Combattants lors de la cérémonie de 63 ans des Forces Armées Nationales qui a eu lieu le 1er Novembre.

À cette occasion, un message fort a été adressé aux groupes terroristes, les appelant à “déposer les armes pour une perspective ou périr”.

Le colonel-major Coulibaly affirme que les Forces de défense et de sécurité sont alors “passées à l'offensive en activant les vecteurs aériens pour neutraliser le groupe de terroristes”.

Le gouvernement burkinabè a décrété en avril dernier “l'ordre de mobilisation générale et de mise en garde” afin de “donner un cadre juridique et légal à l'ensemble des actions” engagées par l'État dans le cadre de la lutte contre le terrorisme. La crise sécuritaire que vit le Burkina Faso a provoqué le déplacement de près deux millions de personnes.

“L'armée burkinabè a aussi les opérations de sécurisation et de reconquête de l'intégrité territoriale. J'exprime ma reconnaissance aux forces combattantes pour les efforts et les sacrifices consentis,



leur détermination et leur courage envers la protection du Burkina Faso”, a souligné le ministre de la défense burkinabè.

Depuis 2015, le Burkina Faso est le théâtre d'attaques terroristes dans plusieurs de ses régions. Ces

attaques ont à ce jour fait plus de 17.000 morts civils et militaires, dont plus de 6.000 depuis le début de l'année 2023, selon l'ONG Acléd qui répertorie les victimes des conflits dans le monde.

Source: trtafrika

CAN 2023 :

Le ballon officiel baptisé du nom d'une ancienne gloire ivoirienne

Avec son nouvel équipementier allemand, Puma, la Confédération africaine de football (Caf) a dévoilé le ballon officiel de la Can/ Côte d'Ivoire-2023. Le cuir porte le nom de Laurent Pokou, ancien international attaquant des Eléphants de Côte d'Ivoire.

Contrairement à la précédente Can dont les ballons avaient été fournis par Umbro, le ballon, qui sera utilisé au cours de la 34^e édition de la compétition sera livré par Puma. Il porte le nom de Laurent Pokou. L'équipement sportif a été pour la première fois présenté par la Caf lors du tirage au sort de la phase finale du tournoi.

“Le ballon de la Can a été nommé en hommage à la légende ivoirienne Laurent Pokou. En 1970 face à l’Ethiopie, le joueur des Eléphants avait réalisé un quintuplé et qualifié son pays, en battant au passage le record du nombre de buts marqués par un joueur lors d’un match de phase finale de Coupe d’Afrique des nations. A la suite de l’annonce de partenariat entre la Caf et Puma, ‘Pokou’ a été présenté au public pour la première fois lors du tirage au sort de la Coupe d’Afrique des nations à Abidjan, le 12 octobre dernier. Erwan, fils de Laurent Pokou, avait présenté le ballon emblématique à cette occasion”, a fait savoir l’instance dirigeante du football africain.

En évoquant les caractéristiques du ballon, la Caf indique que “le ballon officiel, Pokou, reprend les trois couleurs principales du drapeau de la Côte d’Ivoire – blanc, orange et vert – tout en incorporant les dernières technologies qui révolutionneront le jeu sur le continent et au-delà”.

Ancien joueur de l’équipe nationale de Côte d’Ivoire, Laurent Pokou est considéré comme l’un des plus grands joueurs de l’histoire du football ivoirien. “C’est en reconnaissance de sa contribution au football dans ce pays d’Afrique de l’Ouest que l’un des sites de la Coupe d’Afrique des nations Caf TotalEnergies Côte d’Ivoire 2023 à San Pedro a été baptisé Stade Laurent Pokou”, a ajouté la Caf pour étayer son choix de baptiser le ballon officiel Pokou.



En ce qui concerne son parcours, Pokou fit ses débuts internationaux contre le Ghana lors d’un match amical en 1967, avant de devenir le meilleur buteur des Coupes d’Afrique des nations de 1968 et 1970. “Ses 14 buts en Coupe d’Afrique des nations ont longtemps constitué le record du tournoi jusqu’en 2008, année où le Camerounais Samuel Eto’o a éclipsé cet exploit. Légende ivoirienne de l’Asec Mimosas, Pokou a également joué pour les clubs français tels Stade Rennais et Nancy. Il est décédé le 13 novembre 2016 à l’âge de 69 ans”, nous révèle la Caf.

“C’est un moment émouvant pour ma famille. C’est un grand honneur pour mon défunt père, qui a consacré sa vie au football ivoirien, de voir que le ballon officiel de la Can

en Côte d’Ivoire porte son nom”, a déclaré Erwan Pokou, fils de Laurent dans des propos rapportés par la Caf avant d’ajouter : “La famille apprécie les engagements de la Caf et du Cocan dans cette célébration des héros et des héroïnes du football africain. Cela va motiver et inspirer les générations futures à suivre leur exemple”.

A titre de rappel, la Coupe d’Afrique des nations se déroulera du 13 janvier au 11 février 2024 dans les villes d’Abidjan, Bouaké, Korhogo, San Pedro et Yamoussoukro.

Qualifié pour la compétition, le Mali sera basé à Korhogo en compagnie de la Tunisie, de la Namibie et de l’Afrique du Sud.

AC.
Mali Tribune



Bélier (21 mars - 19 avril)

Le ciel est avec vous et vous aide à régler des affaires ou des projets importants. Des trésors cachés se trouvent dans votre entourage professionnel. Mutualiser vos compétences et vos énergies vous permettra de fournir un travail d'excellente qualité. Tout le monde y sera gagnant, de même que la cohésion d'équipe qui s'en trouvera renforcée. Envisagez votre avenir professionnel avec sérénité, tout vous sourit.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Après quelques malencontreux échecs, vous ne vous montrez pas très tendre avec vos collègues. Pourtant, tout ne repose pas que sur eux. Montrez-vous plus clément et surtout, apprenez à vous relever. Ce n'est pas la chute qui est importante, mais ce qui se passe après. N'oubliez pas qu'il est important d'avoir de bonnes relations au travail ; pour le moral, mais aussi pour solliciter de l'aide quand on en a besoin.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Vous êtes plein d'énergie et vous avez envie que vos projets professionnels décollent. Pour cela, il va falloir que vous canalisez votre imagination débordante avec un peu d'organisation. Même si ce n'est pas votre fort, vous allez y arriver. Mettez de l'ordre dans votre bureau, imprimez un planning pour avoir une idée globale de votre semaine, établissez une liste des tâches importantes, etc. Les solutions sont nombreuses... et à la portée de tous !



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Le ciel vous est favorable et votre horizon professionnel se profile selon vos espérances. Votre esprit collectif et votre aptitude innée à fédérer les énergies vous mènent droit au succès. Si un projet ne voit pas le jour, vous ne vous tracassez pas pour ça, car vous faites confiance à votre capacité à rebondir et à vous projeter sur autre chose. La bonne connaissance que vous avez de vous-même est un allié de poids pour faire les bons choix professionnels.



Lion (22 juillet - 23 août)

Vous avez un besoin désespéré de reconnaissance dans votre travail et les missions qui vous sont confiées. À attendre trop de retours de votre hiérarchie et supérieurs, vous allez finir par éprouver de la déception et un certain agacement. Un conseil ? Continuez de fournir ce même bon travail, et soyez satisfaite de vous-même en premier lieu. N'ayez crainte, les autres finiront tôt ou tard par voir la qualité de votre boulot.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Un coup de téléphone important pourrait tout changer pour vous aujourd'hui. Si vous cherchez du travail, le ciel est plutôt encourageant. Vous êtes une personne très méthodique et patiente, ce qui va porter ses fruits aujourd'hui. Le ciel annonce la signature d'un contrat, une entrée d'argent ou l'officialisation d'un projet de longue date. Quoi qu'il en soit, vous aurez quelque chose à fêter ce soir.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

La période est favorable aux nouvelles entreprises. Mais il pourrait être opportun de demander l'opinion de vos partenaires professionnels avant de vous lancer sur un nouveau projet. Votre esprit d'aventure vous pousse parfois à accepter les offres trop vite. Demander un ou deux avis vous permettra de peser le pour et le contre de chacune des propositions et de faire des choix qui vous conviendront sur le long terme.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Vous semblez accaparé par votre travail, mais vous le voulez bien ! Dans vos conversations avec vos proches, vous n'avez que ce mot à la bouche. C'est bien beau de s'investir, de montrer qu'on peut compter sur vous, mais quand est-ce que vous allez récolter les lauriers ? En attendant votre prochain rendez-vous avec votre patron, partez vous oxygéner quelques jours, loin des dossiers et de la machine à café.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Au travail, on boit littéralement vos paroles. Pourtant, ce n'est pas vous le chef, mais il semblerait que vous ayez le charisme et les épaules pour. Tout le monde vient vous demander conseil et certains projets sur lesquels vous ne figuriez pas requièrent désormais votre attention. Vous êtes devenu le conseiller que tout le monde s'arrache. Cela en dit long sur vos capacités et vos possibilités à évoluer au sein de l'entreprise.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Puissamment déterminé à atteindre vos objectifs professionnels, vous n'hésitez pas à vous couper en quatre pour votre entreprise. Attention à ne pas oublier qui vous êtes. Ceux qui convoitent votre poste n'ont qu'à bien se tenir, car le niveau de compétences est élevé. Forcément, avec ce talent et cette abnégation, on vous jalouse. On vous prend pour un requin, mais vous rêvez juste de vous épanouir.



Verseau (20 janvier - 19 février)

La journée qui démarre se déroulera sous le signe de l'enseignement. Un supérieur, un mentor, viendra vous épauler et vous ouvrira les yeux sur des perspectives différentes ou des méthodes de travail renouvelées. Voilà de quoi décupler votre productivité. Gardez les yeux grands ouverts et prenez des notes, cette journée sera un tremplin pour acquérir de nouvelles compétences et monter en grade, ne passez pas à côté d'une telle opportunité.



Poisson (19 février - 21 mars)

Période prospère, tout vous sourit en ce moment. Les projets en cours avancent parfaitement et ceux à venir vous promettent les challenges que vous espérez. Sans compter que votre entourage professionnel vous apporte un soutien indéfectible. Votre nature engageante associée à vos compétences et à votre sérieux font de vous une personne indispensable à l'équipe. Vous êtes en plein épanouissement professionnel. Savourez !



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

<p>1273 Malikilé</p> <p>Kamena lève le voile!</p>	<p>1274 Malikilé</p> <p>Les enfants de Badalabougou servis</p>	<p>1275 Malikilé</p> <p>Le président Cissé reçoit la délégation de la Commission de l'UA</p>	<p>1276 Malikilé</p> <p>La grosse arnaque!</p>
<p>1277 Malikilé</p> <p>242 filles et femmes installées</p>	<p>1278 Malikilé</p> <p>De quoi ont peur les pays de la zone franc?</p>	<p>1279 Malikilé</p> <p>Montaga Tall en robe pour défendre l'Islam et le HCIM</p>	<p>1280 Malikilé</p> <p>Les travaux débutent aujourd'hui!</p>

Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23